LE

PORTE-FEUILLE

DE MONSIEUR L. D. F. ****

FAUSSEMENT

Attribué à Germain de LAFAILLE

Auteur des *Annales de Toulouse*.

PAR

LE DOCTEUR DESBARREAUX-BERNARD

« Il reste toujours quelque chose des folies du bibliophile. »
CUVILLIER-FLEURY.

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PAUL PRIVAT FILS, SUCCESSEUR
Rue des Tourneurs, 45.

1877

E/8

LE

PORTE-FEUILLE

DE MONSIEUR L. D. F. ****

FAUSSEMENT

Attribué à Germain de LAFAILLE

Auteur des *Annales de Toulouse*.

PAR

LE DOCTEUR DESBARREAUX-BERNARD

« Il reste toujours quelque chose des folies du bibliophile. »
CUVILLIER-FLEURY.

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PAUL PRIVAT FILS, SUCCESSEUR
Rue des Tourneurs, 45.
—
1877

A mon ami M. Jules Lacointa

Souvenir.

D. B.

LE PORTE-FEUILLE

DE MONSIEUR L. D. F. ****

Tiré à cent cinquante Exemplaires numérotés à la presse,
sur papier fil des Vosges fabriqué à la main.

Numéro : 136

RESP PFXIX 95

LE

PORTE-FEUILLE

DE MONSIEUR L. D. F. ****

FAUSSEMENT

Attribué à Germain de LAFAILLE

Auteur des *Annales de Toulouse*,

PAR

LE DOCTEUR DESBARREAUX-BERNARD

« Il reste toujours quelque chose des folies du bibliophile. »
CUVILLIER-FLEURY.

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PAUL PRIVAT FILS, SUCCESSEUR
Rue des Tourneurs, 45.
—
1877

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

LE

PORTE-FEUILLE DE MONSIEUR L. D. F. ****

Les bibliophiles recherchent, depuis quelque temps, un petit bouquin, devenu rare, sans se douter que parmi tous ses mérites, en admettant toutefois qu'il en ait, il a du moins celui d'être le premier livre imprimé à Carpentras (1). En voici d'abord le titre :

*Le Porte-feuille de Monsieur L. D. F. **** A Carpentras, chez Dominique Labarre, imprimeur et marchand libraire, M.DC.XCIV.* Petit in-12. Par cahiers de 4 et de 2 ff. (2) 4 ff. préliminaires, non

(1) Voir, à ce sujet, l'article *Carpentorate* du *Dictionnaire géographique* de M. P. Deschamps.

(2) Les bibliographes n'ont pas signalé cette manière, toute particulière, d'imprimer les livres de format in-12.

Au lieu de plier la feuille in-fol. en 3, on en séparait un tiers et l'on obtenait ainsi deux cahiers, l'un de 4 et l'autre de 2 feuillets, sur lesquels se continuait régulièrement l'alphabet, ou les alphabets des signatures qu'exigeait cette multiplicité de cahiers.

chiffrés, et 170 pp. de texte. Les cahiers sont signés A-Z. Aa-Ff. Le dernier f. de chacun d'eux porte une réclame (1). Pendant le XVIII^e siècle, les *Mémoires* (2), les *Bibliographies littéraires* (3), les *Catalogues* en renom (4), etc., l'ont tour à tour cité, mais sans en indiquer l'auteur.

Barbier l'attribue à La Faille (sic), auteur des *Annales de Toulouse*. Les bibliographes, à la suite, ont juré par le maître et l'ont tous copié (5).

Ignorant les motifs qui ont déterminé l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes* à se prononcer aussi catégoriquement sur le nom de l'auteur du *Portefeuille*, nous allons en donner une analyse qui nous permettra de démontrer que ce recueil ne renferme pas un seul mot de notre savant annaliste.

Nous constaterons, tout de suite, que le *Portefeuille de Monsieur L. D. F.* **** est une véritable macédoine de prose et de vers empruntés aux écrivains de la fin du XVII^e siècle, et que le collecteur de toutes ces pièces, en les livrant au typographe, lui

(1) Nous ferons remarquer que ce livre ne renferme ni privilége, ni permis d'imprimer.

(2) *Mém. de Mathieu Marais*, t. III, p. 476.

(3) L'abbé Goujet, *Biblioth. Franç.*, t. XVIII, p. 300.

(4) *Bibliotheca Fayana*, 1725, n° 2647. A la vente de cette bibliothèque, le *Porte-feuille* fut adjugé 4 livres.

(5) La nouvelle édition du *Dictionnaire des Anonymes* contient, après l'ancien article d'Alexandre Barbier, la note suivante : « Cet ouvrage a été réimprimé dans le 2^e volume des *Passe-temps poétiques*. L'éditeur a ajouté sur le titre : « Ouvrage posthume de Bruzen de la Martinière. »

a complétement abandonné le soin de leur publication. Cette détermination de sa part est si clairement exprimée dans l'avis AU LECTEUR, cet avis *au lecteur* est si favorable à notre cause, il est d'ailleurs écrit d'une manière si leste et si drôlatique, que nous n'hésitons pas à en citer les principaux passages.

AU LECTEUR CURIEUX. « Je te vide mon portefeuille, LECTEUR, sans m'en réserver rien que ce qui ne pourra pas entrer dans un fort petit livre, les gros livres n'étant plus de mise. Tu verras tout, et tu en jugeras : car pour moi, je n'ai pas voulu me donner le soin de mettre par ordre ce qui s'y est trouvé, soit en vers soit en prose, moins encore d'en faire un choix. Peut-être même que comme les goûts sont différents, j'aurois pu supprimer des choses en suivant le mien, dont le tien se contentera. En tout cas tu n'as qu'à passer ce qui ne te plaira pas : De moins délicats pourront s'en accommoder... Il y a ici quantité d'écrits suranez, je l'avoue, mais ils seront tout neufs pour ceux qui ne les ont jamais lus, et ceux qui les ont vus dans le temps qu'ils ont paru, seront peut-être bien aises de les avoir ratrapez, et aprouveront le dessein que j'ai eu de ne laisser pas périr ces petites pièces volantes, dont les unes ont échapé au Mercure galant, et les autres ne sont pas de son gibier..... pour moi, LECTEUR, *comme il n'y a rien qui soit à moi dans tout ce que je te donne*, je prétens ne me charger de rien : c'est l'affaire de l'imprimeur..... »

Habemus confitentem reum, et l'auteur de cet avis s'exprime avec une telle franchise qu'il est impossible de suspecter sa bonne foi. Après cet aveu, nous nous sommes demandé comment des écrivains sérieux avaient pu s'y laisser prendre, et attribuer à Lafaille un document dont le ton et l'allure ont si peu de rapports avec l'esprit et le caractère, bien connus, du grave historien ?

Ne voulant pourtant pas décliner leur compétence en semblable matière, nous aimons mieux croire qu'ils n'ont pas ouvert le livre, qu'ils s'en sont rapportés à l'étiquette du sac, et que cette étiquette les a trompés.

Les initiales de l'auteur sont disposées, sur le titre du livre, de la manière suivante : L. D. F. **** et on en a conclu qu'elles signifiaient DE LA FAILLE, sans faire remarquer, cependant, l'erreur qu'aurait commise le typographe.

La lettre F n'est suivie que de quatre étoiles, et il en aurait fallu cinq pour préciser exactement le nombre de lettres manquant au mot FAILLE. S'il n'y avait eu que trois étoiles nous aurions hésité peut-être à produire cet argument ; mais, comme il y en a quatre, il est donc bien évident qu'elles remplacent, comme cela se voit souvent, le nombre de lettres absentes dans la formule énigmatique du nom de l'auteur.

Nous ferons remarquer, en terminant nos observations sur le nom de l'auteur des *Annales de Tou-*

louse, qu'il signait, et qu'il a toujours signé : LAFAILLE, ou DE LAFAILLE, comme on peut le voir sur le titre des ouvrages qu'il a publiés. Si nous ajoutons, enfin, que Lafaille avait près de quatre-vingts ans lors de la publication du *Porte-feuille,* on comprendra que nous ayons hésité à pousser notre démonstration plus loin.

Toutefois, quelques recherches faciles nous ayant alléché, nous en publions le résultat, en faisant observer que les éléments de recherches nous ont manqué afin de le rendre aussi complet que nous l'aurions désiré.

Faisons maintenant l'inventaire du *Porte-feuille* (1).

I

PIÈCES EN PROSE

Les pages de prose renferment, des *Bons mots,* deux séries de *Portraits,* des *Discours*, des *Pensées sur divers sujets,* etc., etc.

Relativement aux *Bons mots de feu M***** que le *Porte-feuille* attribue à M. Miton, nous ne ferons

(1) Dans ce volume, les pièces de prose et de vers sont disposées sans méthode et sans ordre. Il n'y a même pas de table.

qu'une seule observation : on aurait pu les mieux choisir.

Nous en avons retrouvé quelques-uns dans l'*Encyclopédiana* de 1771.

Les *Biographies* sont muettes sur M. Miton. Voici cependant la note qu'après beaucoup de recherches nous avons trouvée dans le *Ménagiana*, t. I, p. 180.

« M. de Segrais disait que de notre temps trois « personnes, quoique d'une naissance médiocre, « n'avaient pas laissé de mériter l'amitié et l'estime « des Princes et des Grands, ces trois personnes « étaient M. de Voiture, M. Miton et M. de Gour- « ville. »

Les œuvres de Segrais, *Paris, Durand, 1755*, que nous avons sous les yeux, ne renferment pas la note du *Ménagiana*.

Ce M. Miton, ou Mitton, serait-il, par hasard, le même personnage que le grand joueur, du même nom, dont Tallemant des Réaux ne dit qu'un mot, en passant (1), mais sur lequel Loret nous a donné, dans quelques vers (2), des détails plus précis ?

> ..... Le sieur Miton,
> Homme qui de bon sens abonde,
> Qui sçait tout à fait bien son monde,
> Chez qui l'on voit à toute heure arriver
> ..... Tout plein de joueurs illustres.

Si ces vers n'ont rien de satirique, l'*homme qui*

(1) Edit. de 1854, t. II, p. 320, note 2, t. IV, p. 52.
(2) *La Muse historique*. Lettre du 11 déc. 1660.

de bon sens abonde et qui sçait tout à fait bien son monde pourrait fort bien s'appliquer à l'auteur des *Bons mots* cités dans le *Porte-feuille*. La *qualité* de joueur, dans la recherche qui nous occupe, ne saurait être une objection. Le grand monde alors jouait beaucoup, et personne n'ignore l'entraînement avec lequel plusieurs poètes, et Voiture entre autres, se livrèrent à la passion du jeu.

Eloigné des grandes sources de l'érudition, désirant obtenir des détails plus précis sur la personnalité de M. Miton, nous avons frappé à toutes les portes, et les portes se sont ouvertes : *Pulsate et aperietur vobis*.

Monsieur Tamisey de Larroque, en appelant notre attention sur le Miton de Loret et sur le Miton de Tallemant des Réaux a d'abord frayé le sentier; mais hésitant à reconnaître dans ces deux personnages, fort énigmatiques du reste, l'auteur des *Bons mots* imprimés dans le *Portefeuille de Monsieur L. D. F.*, il a interrogé les oracles de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*.

Voici leur réponse (1) : Dans une lettre de Bussy-« Rabutin au marquis de Trichateau, datée du 25 « mars 1683, on lit : ..... *Je sors de chez Miton* « *tout rempli de contes qu'on y a faits; comme ils* « *m'ont réjoui, je suis ravi de vous en faire part.* « Et le caustique écrivain raconte plusieurs anec-

(1) N° du 10 juillet 1877.

« dotes concernant le marquis de Lassey, Mme Pi-
« tou, le maréchal de Vivonne, le prince de Gué-
« ménée, etc. L'édition de M. L. Lalanne ajoute en
« note : Il était probablement de la famille de Sen-
« neville, car il y eut un Mithon de Seneville, inten-
« dant de la marine à Toulon, qui mourut en
« 1757 (1). Il me paraît résulter, de cette citation,
« que M. Miton avait des relations dans la haute
« société. Peut-être n'est-ce pas le Miton demandé?
« Mais c'est le seul que je puisse offrir à M. T. de L.

« On lit au bas de la page 15, t. III, des *Causeries*
« *d'un curieux* (de M. Feuillet de Conches), à pro-
« pos d'un mot cité par l'auteur, le renseignement
« suivant : voir *Bons mots de feu M....* (Miton),
« t. III, p. 485 du *Recueil de pièces curieuses et nou-*
« *velles, tant en prose qu'en vers.* La Haye, Adrien
« Moetjens, 1695, 5 vol. pet. in-12. Ce Miton est le
« même qui avait été mis en rapport avec Pascal
« par le chevalier de Méré, et à qui Pascal, dans ses
« *Pensées,* adresse cette apostrophe : Le moi est
« haïssable : vous, Miton, le couvrez, vous ne l'ôtez
« pas pour cela ; vous êtes donc toujours haïssable.
« (V. t. I, p. 197 de l'édition Faugère ; p. 80 de
« l'édition Havet). On trouve dans la correspon-
« dance du chevalier de Méré, une lettre que lui

(1) Voir, dans l'édition des *Lettres de Mme de Sévigné,* donnée par M. P. de Régnier chez Hachette *(Grands écrivains de la France)*, t. XI, p. 181, une lettre de Mme de Simiane du 11 mars 1734, et p. 187, une autre lettre de la même du 11 juin 1739.

« adresse Miton (lettre 175), et qui ne manque pas « de sens. »

M. Havet, dans l'introduction de son édition des *Pensées*, de Pascal (édition de 1866, p. 15), cite un passage des *Œuvres* du chevalier de Méré où on lit : « M. M. (Miton), que vous connaissez, et qui plaît « à toute la cour, était de la partie. » *Ce qui plaît à « toute la cour*, se rapporte bien au mot de Segrais. »

J'ajoute encore ce passage du *Port-Royal* de Sainte-Beuve (3e édition, 1867, t. III, p. 303, note : « Sur ce Mitton, ami de Méré, et qu'on a mis du « temps à bien connaître, ne pas oublier de voir les « passages qui le concernent dans les lettres de Mat- « thieu Marais au président Bouhier. » (*Mémoires de Matthieu Marais*, t. III, p. 470-480.)

Voyez encore les *Mémoires du P. Rapin* publiés par M. L. Aubineau (1865, in-8°, t. I, p. 215).

Ces dernières notes nous ont été fournies par M. Tamisey de Larroque.

Nous empruntons à la *Correspondance inédite de Matthieu Marais avec le président Bouhier*, les détails suivants qui nous donnent, en raccourci, la curieuse biographie de M. Miton :

A Paris, le 30 janvier 1727.

« Vous voulez savoir, Monsieur, des nouvelles de M. Mitton ? Cela est bien facile ; il n'y a qu'à ouvrir les *Lettres du chevalier de Méré*, imprimées en 1682 chez Thierry. Il y en a plusieurs à ce M. Mitton,

et des réponses de lui, excellentes et pleines de goût et de réflexions délicieuses ; c'étoit un homme plein d'un luxe savant, *eruditio luxu* : vous trouverez dans la lettre 174 (2e partie), qu'il a fait un petit *Traité sur l'honnêteté,* qui est dans le VI tome des *Œuvres mêlées* de Saint-Evremont, et dans la lettre 175, qu'il est surpris que cela ait été imprimé et qu'il ne sait comment cela s'est fait ; il est donc auteur. Il lui etoit venu un mal au cou comme à moi ; il ne vouloit pas se montrer. M. de Méré lui donne en cela des leçons (lettre 107) que j'ai prises pour moi, et c'est à vous que je dois ce remède ; on l'appeloit par sobriquet : *Mitton d'Utique*, comme Caton d'Utique, en faisant allusion à son *tic ;* il rassembloit des gens de bonne compagnie chez lui, on causoit et on y jouoit, car il étoit grand joueur et alloit chez Fredoc souvent (1). Il y a une lettre de lui sur le passage du Rhin et la conquête de la Hollande

(1) Ce Fredoc tenait une maison de jeu, c'est évident. En voici, d'ailleurs, une nouvelle preuve. On lit à ce sujet, p. 92, des *Pièces galantes*, imprimées en 1676, à Paris, chez Jean Ribou, les méchants vers que voici :

Si l'époux n'aime pas, et froid et mesprisant,
Toujours près de sa femme on le voit déplaisant,
Et ne pouvant sentir aucune ardeur pour elle,
Il cherche des ragousts à son âme infidelle :
Ou si l'on en prend un (*a*) qui visite Fredoc,
Je ne scais qui des deux vandroit mieux dans un troc ;
Car l'un dans son cornet ballotant sa fortune,
Trompé par le hazard, dans son erreur commune,
Conduit d'un coup de dez sa femme à l'hospital.

(*a*) Un époux, bien entendu.

qui vaut mieux que tous les discours académiques, et Despréaux pourroit bien y avoir pris : *Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont.* Il dit en style épistolaire : « Je trouve à redire que le « Roi en soit demeuré là : il me semble qu'après « avoir si bien nettoyé le Rhin, il devoit faire un « tour sur le Danube, et de la façon qu'il s'y prend « je crois qu'il auroit pris Vienne et Belgrade, « comme il a pris Rhimbergue et Vesel ; mais il « faut qu'il ait eu ses raisons, et l'année qui vient « nous pourrions bien avoir contentement. » Il dit plus haut que « après tous ces prodiges, le Roi est « à Saint-Germain, parlant de ses bâtiments et de « toute autre chose, comme si de rien n'étoit. » Cela vaut bien nos poètes et nos orateurs. Il faut vous dire encore que M. Mitton etoit trésorier des gardes écossaises, bien établi à Paris, marié, et avoit un fils qui a succédé dans sa charge. Je pourrai vous en dire encore d'autres particularités que je suis à portée d'apprendre. J'ai su que son mal au cou augmenta, qu'il ne sortoit plus de chez lui, et qu'il est à peu près comme notre ami l'abbé Fraguier (1).

« Dans les *Lettres* du chevalier de Méré, il y en a plusieurs à M^me^ Mitton ; c'est la belle Landru, dont il est parlé dans les lettres manuscrites de La Fontaine à sa femme. »

(1) De l'Acad. Française et de celle des Belles-Lettres.

Nous ajouterons à ce portrait le coup de pinceau suivant du même épistolier (1) :

A Paris, ce 10 février 1727.

« Je vous ai dit, Monsieur, des nouvelles de M. Mitton ; il est mort, il y a environ quarante ans, rue du Hasard, où il demeuroit. Il était gentilhomme Angevin (2). Il avoit une première femme qu'il perdit ; il en épousa une deuxième qui etoit sa servante, pour avoir soin de lui et de son cou ; il etoit toujours dans son lit sur la fin ; il s'assembloit beaucoup de gens d'esprit chez lui, et c'etoit comme une Académie ; le chevalier de Méré, l'abbé Charpentier en étoient ; il croyoit en Dieu par bénéfice d'inventaire, et avoit fait un petit *Traité de l'immortalité de l'âme* qu'il montroit à ses amis, et leur disoit à l'oreille qu'il étoit *de la mortalité*.

« C'est dommage que

Tous ces beaux esprits
Soient sujets à cette infamie..... »

Dans ses lettres du 7 et du 19 mars de la même année, Mathieu Marais remercie son correspon-

(1) *Ibid.*, p. 472.

(2) Dans la lettre du 22 février 1727, Matthieu Marais, qui venait de lire dans le *Ménagiana* le mot de Segrais, sur Mitton, constatant qu'il n'était pas de grande naissance, s'écrie : « Je le dégrade de la noblesse que je lui avois donnée, car s'il eût été gentilhomme, M. Ménage ne l'eût pas mis avec le fils d'un marchand de vins, et avec un homme qui avait été laquais. » *Loc. cit.*, p. 476.

dant de lui avoir envoyé les *Bons mots* de Mitton :

« Je vous dois, Monsieur, un vrai remercîment pour les *Bons mots* de *Mitton*, qui sont effectivement bons mots, et dont M. de Caillieres auroit bien dû parler dans le *Traité* qu'il en a fait ; vous avez bien raison de regretter le *Mittoniana* : il eût bien valu ceux que nous avons, et même le *Scaligerana*, qui n'est pas si grande merveille (1). »

Les détails bibliographiques concernant les *Bons mots* de M. Miton, manquent complétement.

Après les *Bons mots* on trouve les PORTRAITS DES OFICIERS (sic) GÉNÉRAUX DE L'EMPEREUR EN 1690, p. 19 et suiv.

Nous ignorons quel est l'auteur de ces *Portraits*. Après avoir longtemps cherché, nous les avons retrouvés dans un livre, devenu rare aujourd'hui, dont voici le titre : *Voyage de Messieurs de Bachaumont et de La Chapelle*. Avec un mélange de pièces fugitives, tirées du cabinet de Monsieur Saint-Evremont (sic). *A Utrecht, chez François Galma, libraire de l'Académie, 1697*, in-12, 2 ff. limin. 270 pp. de texte et un f. pour la table. Il n'est pas mentionné dans le *Manuel*.

Les *Portraits* occupent les pages 101 à 112. Sont-ils de Saint-Evremond ? L'édition des *Œuvres de Saint-Evremond*, que nous possédons, ne les renferme pas.

(1) *Ibid.*, pp. 479 et 480.

Parmi les *Portraits* (1) de la page 40, un seul a fixé notre attention, c'est celui de Turenne. Il est si bizarre, et le caractère de cet homme célèbre s'y trouve tellement défiguré, tellement en dehors des éloges formulés par ses nombreux panégyristes, que nous nous sommes décidé à dénoncer ici les étrangetés qu'il renferme.

Voici d'abord le signalement de Turenne : « Henri de la Tour, vicomte de Turenne, étoit un homme entre deux tailles, large d'épaules, lesquelles il haussoit de temps en temps par manière de convulsion : ce sont de méchantes habitudes que l'on prend d'ordinaire faute de contenance assurée. Il avoit les sourcils gros et assemblez, ce qui avec le reste de ses traits lui faisoit une phisionomie (sic) malheureuse.»

Quoique l'écrivain ne lui marchande pas ses éloges, la manière dont il les présente est souvent empreinte de rudesse, et c'est presque toujours d'un ton rogue qu'il expose les défauts et les qualités du personnage. Parle-t-il de sa prudence et de sa hardiesse, il déclare « que la première venoit de son tempérament, et la seconde de son expérience. » S'il vante son talent « à soutenir une affaire déplorée, il semble par là, dit-il, que Dieu en le faisant batre (sic) assez souvent, lui avoit aussi donné le secret de se bien tirer d'affaire..... » Puis, fâché sans doute de l'éloge qui vient de lui échapper, il

(1) On y trouve les portraits du prince de Conti, de M. Fouquet, du cardinal Mazarin et du Roy.

continue ainsi : « Il avoit la mine embarrassée véritablement en présence des enemis (sic) et l'embarras qui paroissoit alors sur son visage faisoit peur à ses troupes. »

« Jusqu'à quarante-cinq ans, il s'étoit contenté d'être gentilhomme d'une ancienne maison. Véritablement il s'en lassa et voulut être prince en 1648... Le duc de Bouillon, son père, étroitement uni dans le Conseil avec le cardinal Mazarin, et lui à la tête de la principale armée, se trouvèrent en état d'obtenir un brevet de principauté. Ce fut alors que le bâton de maréchal que M. de Turenne avoit souhaité autrefois comme la borne de son ambition, lui parut au-dessous de sa naissance : il en témoigna un si grand mépris qu'on l'appeloit M. le Maréchal quand on lui vouloit dire une injure. »

Ces exemples suffiraient, croyons-nous, pour bien caractériser l'esprit et la forme de ce portrait; toutefois, nous citerons encore un dernier exemple de ces flatteries décevantes qui consistent à louer les gens pour leur faire sentir plus vivement l'amertume de la critique.

« Turenne étoit modeste en habits et le paroissoit même en expressions aux gens qui n'y prenoient pas garde, mais il avoit dans le cœur une vanité insuportable, il s'étoit fait une langue toute particulière pour satisfaire sa vanité..... (1). »

(1) « Si Turenne avait un défaut, c'était la vanité de sa famille. Elle allait jusqu'à lui faire donner la serviette à son ne-

Serait-ce bien là cet homme dont La Fontaine a dit :

> Turenne eut tout, la valeur, la prudence,
> L'art de la guerre et les soins sans repos.
> Romains et Grecs, vous cédez à la France :
> Opposez-lui de semblables héros. (1)

Qui ne connaît, d'ailleurs, le mot du grand Condé : « Si j'avais à me changer, je voudrais être changé en Monsieur de Turenne (2). »

Nous rappelant ce proverbe : *Il n'est pas de héros pour son valet de chambre,* les détails intimes, concernant la vie de Turenne, racontés dans ce *Portrait*, nous feraient croire que son auteur avait fait partie de la maison du grand capitaine. A moins, cependant, qu'avant son abjuration, ce *Portrait* n'ait été tracé par la main d'un catholique de mauvaise humeur, ou bien, après cette grave cérémonie, par celle d'un protestant rancuneux.

veu quand celui-ci mangeait chez lui. Il disait : « C'est l'aîné de ma maison. » (*Encyclopediana* de 1843, p. 119.) Nous ignorons dans quelle *Vie de Turenne* l'auteur de ce recueil a puisé sa citation.

(1) *Œuvres. Epître à M. de Turenne.*

(2) Peu de temps après l'abjuration de Turenne, le prince de Condé disait : « Je connois trois illustres fous, sçavoir : M. le duc de Verneuil qui avoit abandonné 600 mille livres pour prendre une femme. Casimir V, roi de Pologne, qui avait quitté une couronne pour se faire moine, et M. de Turenne qui avoit tiré le Saint-Esprit de son cœur pour le mettre sur son habit. » (Elite de *Bons mots. Amsterdam 1745*, t. I, p. 16.)

Les pièces en prose contiennent aussi une *Lettre de Daguesseau, adressée à Monsieur de Lafaille sur les Annales de Toulouse*, p. 135.

C'est là, sans contredit, la perle du *Porte-feuille*. La lettre occupe six petites pages à peine, dans lesquelles Daguesseau énumère, en les accompagnant d'une analyse fort judicieuse, tous les mérites d'une œuvre qui l'a fort intéressé, et qu'il déclare avoir lue « pour ne pas se borner à un simple remercîment ou à des louanges vagues dont un homme d'aussi bon goût que vous l'êtes, lui dit-il, ne s'accommoderait pas. »

Plus loin, il ajoute : « ... Je ne dois pas oublier de vous dire que je n'ai pas été moins charmé de votre stile (sic) que de tout le reste. Il est naturel sans être bas ; il se soutient partout également sans tomber dans la langueur, dans l'afectation ni dans l'obscurité. En un mot on y voit régner cette simplicité noble qui est le caractère de ces sortes d'ouvrages. »

Cette lettre ne se trouve pas dans les *Œuvres complètes de Daguesseau* dont il existe deux éditions, imprimées à Paris, l'une en 1759-89, in-4°, et l'autre en 1819, in-8°. Les différents éloges publiés après la mort du grand chancelier (1) font-ils mention de cette lettre? Nous n'en savons rien. Quoi qu'il en soit, nous engagerons les futurs panégyristes de

(1) Voici le titre de l'un d'entre eux : *Éloge de Henri-François Daguesseau*, par Barnabé Marthon. *Toulouse*, 1760, in-8°.

Lafaille (1) à ne pas oublier de la publier, *in extenso,* car elle honore à la fois celui à qui elle est adressée et celui qui l'a écrite.

Le *Porte-feuille* renferme encore un article ayant pour titre : *De Jésus-Christ.* L'auteur, dont nous n'avons pas pu découvrir le nom, cherche à démontrer, dans quelques pages simplement écrites : « Que parmi les raisons qui prouvent clairement la divinité de Jésus-Christ, il n'en trouve point de plus touchante que la mort et le martyre des apôtres. »

Parmi les pièces en prose nous citerons enfin, mais pour mémoire seulement, un *Discours prononcé par* M. M*** (de Morant), *premier président du parlement de T**** (Toulouse).

La présence de la *Lettre de Daguesseau à Lafaille,* et l'impression du *Discours de M. de Morant, premier président du parlement de Toulouse,* dans le premier livre imprimé à Carpentras, prouvent qu'il existait alors des relations entre les deux cités, et que Lafaille avait à Carpentras un ami, un bibliophile peut-être? avec lequel il était en relation.

Est-ce la présence de ces deux pièces, dans le *Recueil,* qui l'a fait attribuer à Lafaille? C'est fort possible.

(1) La *Revue de Toulouse,* année 1861, p. 325, renferme un Mémoire fort intéressant concernant Lafaille. Ce mémoire a pour titre : *Germain Lafaille, syndic de la ville de Toulouse,* et pour auteur M. Vaïsse-Cibiel.

II

PIÈCES EN VERS

Le *Porte-feuille* contient quarante pièces de vers d'une plus ou moins grande étendue. Ce sont des *Lettres en vers et en prose,* des *Odes,* des *Sonnets*, des *Epitaphes,* des *Fables*, etc., etc.

Quelques-unes de ces poésies portent le nom de l'auteur, mais la plupart d'entre elles en sont dépourvues. Nous n'avons pas pu parvenir, faute de documents, à lever tous les masques et à découvrir le nom de tous les coupables. Il n'y a peut-être pas un grand mal à cela, et nous laisserons à de plus érudits que nous le soin d'achever une besogne dont il serait d'ailleurs puéril de grandir l'importance.

Voici le titre des poésies dont nous avons pu découvrir le nom des auteurs. Nous mettrons en note les indications qui permettront de retrouver ces poésies dans leurs œuvres.

La première pièce de vers du *Porte-feuille* a pour titre : Le caractère du siècle, p. 1.

Le nom de l'auteur n'est pas cité. Elle est d'Etienne Pavillon. Le *Porte-feuille* n'en a donné que

deux stances, la première et la dernière, la pièce en a cinq (1).

LETTRE EN VERS ET EN PROSE AU SUJET DE LA PRINCESSE D'ORANGE, p. 3. Elle est aussi d'Etienne Pavillon (2).

Nous possédons plusieurs pièces volantes de l'époque, parmi lesquelles s'en trouvent deux de Pavillon. L'une d'elles est précisément la *Lettre* que nous venons de citer. L'autre a pour titre : *Lettre de* M. *de Calliere*, ambassadeur plénipotentiaire pour la paix de Ryswick, 1697. Cette pièce a quatre pages, et les deux dernières sont remplies par des *Vers de Monsieur P.....* (Pavillon) sur la Paix (3).

Il est très probable que ces réimpressions ont été faites à Toulouse, ou bien qu'elles y ont été envoyées par les *Bureaux d'adresse*, qui glissaient ces pièces volantes dans les plis de la *Gazette* que l'on réimprimait aussi en province, et notamment à Toulouse, comme nous l'avons dit ailleurs (4).

CONTRE LES MÉTAMORPHOSES EN RONDEAUX DE FEU M. DE BENSERADE. — *Rondeau*, p. 16. — *Autre*, p. 17. — *Réponse aux précédentes critiques, Rondeau*, p. 18.

(1) V. *Œuvres d'Est Pavillon. Amsterdam ;* 1750. 2 vol. in-16 (*a*). t. II, p. 265.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 165.

(3) *Loc. cit.*, t. II, p. 231.

(4) D.-B. *Nouveau réglement général pour les nouvellistes.* Toulouse, 1876, in-8°.

(*a*) Brunet les croit in-12. Il s'est trompé. Les cahiers sont de 8 ff. et les pontuseaux sont horizontaux.

La première de ces épigrammes est de Chaulieu ; mais la leçon donnée par le *Porte-feuille* n'étant pas la même que celle donnée par l'auteur, nous allons citer l'épigramme en y joignant la variante que nous venons d'indiquer.

Texte de l'édition de Chaulieu (1).

Pour des rondeaux, chant royal et ballade,
Le tems n'est plus ; avec la vertugade
On a perdu la veine de Clément :
C'étoit un maître ; il rimoit aisément ;
Point ne donnoit à ses vers l'estrapade.
Il ne faut point de brillante tirade,
De jeu de mots, ni d'équivoque fade ;
Mais un facile et simple arrangement,
Pour des Rondeaux.
Cela posé, notre ami Benserade
N'eût-il pas fait plus sagement
De s'en tenir à la pantalonade,
Que de donner au public hardiment
Maints quolibets, mainte turlupinade,
Pour des Rondeaux.

Variante du Portefeuille.

. . . . . .
Sur tout la chute et non pas la cascade
Doit être heureuse et pleine d'agrément :
Or, aprens donc qu'il faut dorénavant
Te retrancher à la turlupinade,
Et ne te plus tourmenter, Bensserade,
Pour des Rondeaux.

La seconde est de Chapelle. Voici, à ce sujet, ce

(1) *Œuvres de Chaulieu*, d'après les manuscrits de l'auteur. *A La Haye, chez Gosse Junior. 1777.* 2 vol. in-16. v. t. I, p. 66.

que raconte l'abbé Goujet (1). « Il y avoit plus de 40 ans que M. de Benserade jouissoit de toute sa gloire, lorsqu'il s'avisa de publier, en 1676, ses *Métamorphoses en Rondeaux*, ouvrage qu'il entreprit à l'usage de M. le Dauphin, par ordre du Roi, qui le gratifia d'une somme de dix mille livres, mais qui n'en fut pas mieux reçu du public. »

C'est en réponse à l'auteur, qui lui avait envoyé un exemplaire de son livre bien relié, que Chapelle composa son *ingénieux Rondeau* (2).

Après avoir cité le *Rondeau*, l'abbé Goujet ajoute : « On a plusieurs autres rondeaux sur le même sujet, dans le *Porte-feuille de* M. *L. D. F.*, à Carpentras, 1694, in-12. »

L'abbé ne dit pas un mot de Lafaille.

Nous ignorons le nom de l'auteur de la *Réponse aux précédentes critiques*. C'était probablement un ami de Benserade, mais sa *Réponse* est loin de valoir la *Demande*.

TESTAMENT DU DUC CHARLES IV DE LORRAINE, p. 89.

A propos du duc Charles IV de Lorraine, le *Nouveau Dictionnaire historique* dit : « Un plaisant lui fit, dans le temps, un testament en vers français

(1) *Loc. cit.*, t. XVIII, p. 300.

(2) Voy. *Rondeaux* de Chapelle, contre les *Métamorphoses d'Ovide*, de Benserade, et trois Epîtres du même à M. le duc de Nevers : avec les *Œuvres* de l'abbé de Chaulieu. *Edition de 1750.* On trouve aussi quelques poésies de Chapelle dans les *Remarques de l'abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle.*

que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de rapporter. » Ce plaisant était Etienne Pavillon, de l'Académie Française (1).

VERS DE M. PAVILLON A M. DESPRÉAUX. — SUR LE LUTRIGOT, p. 122 (2).

SONNET CONTRE LA TRAGÉDIE DE PHÈDRE ET HYPPOLITE, DE M. RACINE, p. 141. Ce sonnet est de Madame Deshoulières (3).

Tout le monde n'ayant pas sous la main les *Poésies* de Madame Deshoulières, nous donnons ici ce sonnet afin d'en rappeler les termes à la mémoire du lecteur :

Sonnet contre la tragédie de Phèdre.

Dans un fauteuil doré Phèdre tremblante et blême
Dit des vers, où d'abord personne n'entend rien,
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien,
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.
Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime,
Rien ne trouble son air, ni son chaste maintien ;
La nourrice l'accuse, elle s'en punit bien ;
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.
Une grosse Aricie au teint rouge, aux crins blonds,
N'est là que pour montrer deux énormes tétons
Que malgré sa froideur Hippolyte idolâtre.
Il meurt enfin traîné par ses chevaux ingrats,
Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats,
Vient en se confessant mourir sur le théâtre.

(1) *Loc cit.*, t. II, p. 238.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 183.
(3) *V. Poésies de Madame Deshoulières. Paris, 1725*, t. II, p. 119.

« Madame Deshoulières assista à la première représentation de la *Phèdre,* de Racine. Elle revint ensuite souper chez elle avec Pradon et quelques personnes de sa cabale..... » Ce fut pendant ce même souper que Madame Deshoulières fit ce fameux sonnet.

« Les amis de Racine crurent que ce sonnet était du duc de Nevers, l'un des protecteurs de Pradon.... Dans cette pensée ils tournèrent ce sonnet contre M. de Nevers sur les mêmes rimes. »

Ce sonnet, placé après celui contre Racine, dans le recueil que nous analysons, a pour titre : RÉPONSE.

« On attribue à Racine et à Despréaux cette réponse trop satirique et trop maligne, puisqu'elle va jusqu'à attaquer les mœurs et la personne, ce qui leur attira de terribles inquiétudes. Car M. de Nevers faisoit courir le bruit qu'il les faisoit chercher partout pour les faire assassiner. Ils étoient l'un et l'autre fort susceptibles de peur. Ils désavouerent hautement la Réponse; sur quoi M. le duc, Henri-Jules, fils du grand Condé, leur dit : « Si vous n'avez pas fait le sonnet, venez à l'hôtel de Condé, où M. le prince saura bien vous garantir de ces menaces, puisque vous êtes innocens ; et si vous l'avez fait, ajouta-t-il, venez aussi à l'hôtel de Condé ; et M. le prince vous prendra de même sous sa protection, parce que le sonnet est très plaisant et plein d'esprit. » (*Anecdotes dramatiques,* t. II, p. 60.)

M. de Nevers répliqua par cet autre sonnet, sur

les mêmes rimes. Le voici, c'est, à notre avis, le plus mauvais des trois :

Sonnet.

Racine et Despréaux l'air triste et le teint blême,
Viennent demander grâce, et ne confessent rien.
Il faut leur pardonner, parce qu'on est chrétien;
Mais on sçait ce qu'on doit au public, à soi-même.
Damon, pour l'intérêt de cette sœur qu'il aime
Doit de ces scélérats châtier le maintien :
Car il seroit blâmé de tous les gens de bien,
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.
Ce fut une furie, aux crins plus noirs que blonds,
Qui leur pressa du pas (sic) (1) de ses affreux tettons,
Ce sonnet qu'en secret leur cabale idolâtre.
Vous en serez punis, satiriques ingrats,
Non pas en trahison, avec la mort aux rats,
Mais à coups de bâton donnés en plein théâtre (2).

« M. le duc de Nevers se contenta des menaces..... » (3)

Nous croyons devoir rappeler ici, au sujet de cette querelle, que le duc de Nevers fut un des auteurs de *la Deffense du poëme héroïque*, satire contre Boileau, qu'il composa en 1674, en compagnie de Jean Desmarets et de l'abbé Testu.

(1) Probablement pât ou *past*, vieux mot qui signifiait *pâture, nourriture*, etc.

(2) Ce sonnet pourrait prendre place dans un des plus curieux chapitres de l'histoire qui a été écrite : « Du rôle du bâton dans les relations des gentilshommes avec les gens de lettres. » V. *Boileau et Bussy Rabutin. Bullet. du bibliophile*, mars-avril, 1877, p. 163.

(3) *Loc cit.*, p. *ibid.*

Comme on nous reprocherait peut-être de n'avoir pas donné le sonnet attribué à Racine et à Boileau, nous allons compléter cette triade de sonnets.

Réponse, p. 143.

Dans un palais doré Damon tremblant et blême
Fait des vers où souvent personne n'entend rien,
Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien,
Et pour faire des vers il s'enferme lui-même.
La Muse par malheur le hait autant qu'il l'aime
Il a d'un vrai poète et l'air et le maintien,
Il veut juger de tout, et n'en juge pas bien,
Il a pour les bons vers une rigueur extrême.
Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
Lui montre incessament deux énormes tétons,
Dont malgré son païs (1) Damon est idolâtre.
Il se tue à rimer pour des lecteurs ingrats,
L'Enéide à son goût est de la mort aux rats,
Et selon lui Pradon est le roi du théâtre.

CONTRE LA TROADE DE PRADON, sonnet, p. 144.

Ce sonnet est de Racine.

On trouve après ce *sonnet* une EPIGRAMME SUR LE MÊME SUJET, p. 145.

Nous n'avons aucun regret de n'en pas connaître l'auteur.

ODE DE M. PELISSON SUR LES BATIMENTS DU LOUVRE, p. 34 (2).

REQUÊTE *du même*. A LA POSTÉRITÉ, p. 36 (3).

(1) Il était parent de Mazarin et par conséquent italien.

(2) V. *Œuvres* de Pellisson (sic) de l'Académie Françoise. *Paris, chez Didot, quai des Augustins, 1735*, in-12, t. I, p. 263.

(3) *Ibid.*, p. 202.

ÉPITAPHE DONT IL EST PARLÉ DANS LES VERS PRÉCÉDENTS. Fait par M. MÉNAGE, p. 41 (1).

LES DOUCEURS DE LA VIE PRIVÉE, TRADUCTION DE SÉNÈQUE, SONNET, p. 43.

C'est encore l'abbé Goujet (2) qui nous apprend que ce sonnet est de Jean d'Hesnaud (sic). Il fait partie des *Œuvres diverses* de cet auteur, imprimées en 1670. C'est une imitation du chœur de l'acte 2 et de l'acte 4 de la *Troade* de Sénèque.

TRADUCTION DES HYMNES POUR LES LAUDES DES FÉRIES, p. 68.

Cette traduction des hymnes du bréviaire romain est de Jean Racine (3).

MADRIGAL PAR QUINAUT (sic), p. 88.

Nous avons retrouvé ce *madrigal* dans le *Mercure galant* du mois de février 1683 (4).

L'avis *Au lecteur* du *Porte-feuille* qui prétend « que ces pièces volantes ont échapé au Mercure » nous a donc trompé. Selon de Visé, ce *madrigal* fit beaucoup de bruit lors de son apparition. Comme il ne se trouve pas dans les œuvres de Quinault, et qu'il est fort bien tourné, nous le réimprimons ici.

(1) En note, au bas de la même page.
(2) *Loc. cit.*, t. XVIII, p. 389.
(3) *Œuvres* de Jean Racine. *Firmin Didot frères, Paris, 1872*, pp. 321 et suiv.
(4) On le trouve aussi dans l'*Elite de poésies fugitives*, t. II, p. 74.

Madrigal.

Ce n'est point l'opéra que je fais pour le Roi
Qui m'empêche d'être tranquile (sic)
Ce qu'on fait pour Louis paroit toujours facile,
La grande peine où je me voi,
C'est d'avoir cinq filles chez moi,
Dont la moins agée est nubile ;
Je dois les établir, je voudrois le pouvoir,
Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit guere :
C'est avec peu de bien un terrible devoir
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-père.
Quoi ! cinq actes devant notaire ;
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir :
O Ciel ! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire !

Après avoir cité les derniers vers du *Madrigal*, l'abbé d'Olivet, dans son *Histoire de l'Académie française,* ajoute : « Plaisanterie toute pure; car M. Quinault étoit opulent. Sa femme lui avoit apporté plus de cent mille écus. D'ailleurs, le Roi lui donnoit deux mille livres de pension ; et Lulli, pour chaque opéra, quatre mille livres..... »

LETTRE EN VERS ET EN PROSE DE M. DE BENSSERADE A M. LE CHEVALIER DE LORRAINE, p. 93 et suivantes.

C'est encore là une *pièce volante* puisqu'elle ne se trouve pas dans les œuvres de M. de Bensserade. *Paris, chez Charles de Sercy, 1697,* 2 vol. in-12. Ornés d'un frontispice gravé par Le Doyen.

Brunet dit : « P. Tallemant a donné une édition des *Œuvres choisies* de ce poète bel esprit. » C'est

l'édition dont nous venons de donner le titre exact, mais elle ne porte, ni sur le titre imprimé, ni sur le frontispice gravé, l'épithète *choisies* que lui donne le *Manuel*.

L'édition de 1697 a été réimprimée en 1698, en Hollande. — *Suivant la copie de Paris,* 2 vol. pet. in-8°, renferme-t-elle la *Lettre au chevalier de Lorraine?* Ce n'est pas probable.

Après la *Lettre de Benserade* on trouve, p. 115 du *Porte-feuille*, une REQUÊTE AU ROI que nous nous rappelons avoir entendu citer, jadis, au Collége de France, par le bon Andrieux (1).

Requête au Roi.

Il ne m'appartient pas d'entrer dans vos affaires,
Ce serait trop de curiosité;
Cependant l'autre jour, songeant à nos misères,
Je calculais le bien de Votre Majesté!
Tout bien compté (j'en ai la mémoire récente),
Il vous doit revenir cent milions de rente;
Qui rendent à peu près cent mille écus par jour :
Cent mille écus par jour, en font quatre par heure.....
Pour réparer les maux présens
Que le tonnerre a fait à ma maison des champs,
Ne pourrai-je obtenir, SIRE, avant que je meure,
Un quart d'heure de votre tems?

Chaudon (2) nous apprend que Claude San-

(1) Dans une de ses leçons, l'aimable professeur, en terminant l'éloge de La Fontaine, nous disait ingénuement que toute son ambition serait d'être surnommé, comme le grand fabuliste, le *Bon* Andrieux.

(2) *Nouveau Dictionnaire historique. Caen, 1786.*

guin (1) de Péronne est l'auteur de cet ingénieux placet. Il fut maître d'hôtel du roi et du duc d'Orléans. On a de lui des *Heures en vers françois*, « dans lesquelles, dit son biographe, tout le pseautier y est traduit et assez mal. » Son *placet* lui valut, de la part du roi, une gratification de mille écus.

AU COMTE DE GRANDMONT (sic), AUTREFOIS LE CHEVALIER DE GRANDMONT (2), p. 124.

Cette pièce est de Saint-Evremond. Voici le titre qu'elle porte dans ses œuvres (3) : *A mon héros le comte de Grammont, stances irrégulières.*

SUR LA TRAGÉDIE DE GENSERIC. Sonnet, p. 146.

La tragédie de *Genseric* est de M^me^ Deshoulières. Elle fut représentée en 1680 et n'eut aucun succès. On fit à ce sujet un sonnet que l'on attribue généralement à Racine : « M^me^ Deshoulières ne put se fâcher de ce sonnet anonyme puisqu'elle même avait donné la première, au sujet de *Phèdre,* l'exemple de ces petites malices (4). »

« On fit aussi, à l'occasion de cette tragédie, une

(1) Il était de la famille du cardinal Antoine Sanguin, surnommé le *cardinal de Meudon* parce qu'il était seigneur de ce lieu dont il fit commencer le château. Il fut évêque d'Orléans, devint plus tard archevêque de Toulouse, et il est le premier qui ait porté le titre de grand aumônier de France.

(2) Le maréchal de Grammont est mort en 1725. Mathieu Marais, dans ses *Mémoires*, t. III, p. 363, constate cet événement de la manière suivante : « Pour cette fois, le maréchal de Grammont est mort : je l'ai vu en plomb à Saint-Roch. »

(3) *Œuvres* de M. de Saint-Evremond, 1741, t. III, p. 369.

(4) V. *Annales dramatiques*, t. IV, pp. 226-27.

« épigramme latine dont l'abbé l'Atteignant a donné « la traduction. » La voici :

Un jour le Dieu de la satire,
De Vénus cherchant à médire,
Forcé d'admirer tant d'appas,
Ne put contrôler que ses bas.
C'est ainsi que les plus sévères
Ont beau vouloir épiloguer,
Ils ne trouvent dans Deshoulières,
Que son cothurne à critiquer (1).

Nous citerons encore, pour compléter la collection des sonnets concernant cette espèce d'escarmouche poétique, celui qui fut écrit, dit-on, par Racine, contre le *Genseric* de M^me^ Deshoulières.

Sonnet.

La jeune Eudoxe est une bonne enfant,
La vieille Eudoxe une grande diablesse ;
Genseric est un roi fourbe et méchant,
Digne héros d'une méchante pièce.
Pour Trasimond c'est un grand innocent :
Et Sophronie en vain pour lui s'empresse.
Huneric est un homme indifférent,
Qui, comme on veut, et la prend et la laisse.
Sur tout cela le sujet est traité
Dieu sait comment ; auteur de qualité
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage.
C'est fort bien fait de se cacher ainsi ;
Mais pour agir en personne bien sage,
Il nous falloit cacher la pièce aussi.

Les épigrammes de Racine, que nous venons de

(1) V. *Anecdotes dramatiques*, t. 1, p. 407.

citer, justifient cette remarque de Brossette. Il écrivait à Rousseau le poëte : « Je ne connais, après Marot, que trois personnes en France qui aient parfaitement réussi dans le genre épigrammatique. Ces trois personnes sont Despréaux, Racine et vous. Je suis seulement fâché que Despréaux en ait fait quelques-unes de trop, que Racine n'en ait pas assez fait, et que vous n'en fassiez plus. »

Qu'on nous permette de répéter ici, à propos de ces sonnets, ce que M. Viollet-le-Duc a dit concernant les sonnets de *Job* et d'*Uranie* (1), pour lesquels tous les beaux esprits de ce temps-là prirent parti : « Il faut convenir que c'était un heureux temps, pour les poètes au moins, que celui où deux sonnets avaient le pouvoir d'exciter l'esprit et d'*échauffer la bile* d'une multitude d'hommes et de femmes distinguées par leur position sociale ou par leur savoir. Certes, le sujet en était bien léger; mais les sujets bien plus grands de nos querelles ont-ils d'autres résultats que de laisser, comme celle-ci, la question *statu quo ante bellum* (2). »

SUR LA TRAGÉDIE D'AGAMEMNON. Sonnet, p. 147.

« Boyer avait fait afficher sa tragédie d'AGAMEMNON, sous le nom de Pader d'Assezan, jeune homme nouvellement arrivé à Paris. La pièce fut généra-

(1) V. Histoire de la guerre des *Uraniens* et des *Jobelins*. *Mémoires de Sallengre*, t. I, p. 116.

(2) *Bibliothèque poétique* de M. Viollet-le-Duc. Paris, 1843, p. 599.

lement applaudie. Racine même, le plus grand fléau de Boyer, se déclara pour le nouvel auteur. Boyer s'écria au milieu du parterre : « Elle est pourtant de Boyer malgré mons de Racine ! » Le lendemain elle fut sifflée et l'on en fit une analyse peu favorable dans le sonnet que nous venons de signaler (1). »

Les *Annales dramatiques* ne nomment pas Racine, mais le sonnet est de lui. Il finit ainsi :

> Bien des gens ont crié merveilles,
> J'ai fort crié de mon côté ;
> Mais comment faire : en vérité,
> Les vers m'écorchoient les oreilles.

SUR L'OPÉRA DE ROLAND. Sonnet, p. 148.

Par Quinault et Lulli. On ne connaît pas l'auteur du sonnet.

SUR L'OPÉRA D'ORPHÉE. Epigramme, Rondeau, Chanson, pp. 150, 151, 152.

On fit sur cet opéra de Du Boulay et Lulli, qui n'eut pas de succès, les trois pièces dont nous venons de donner le titre, et dont on ne connaît pas l'auteur ou les auteurs.

CHANSON DU MOUSQUETAIRE SAINT GILLES, CONTRE L'OPÉRA DE CAMPISTRON, ACHILLE, sur l'air : *Des innocens,* p. 152. *La Muse mousquetaire* porte : sur l'air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

(1) *Annales dramatiques*, t. I, pp. 116-17.

Voici le titre de cet opéra : *Achille et Polixène,* tragédie-opéra, avec un prologue, par Campistron et Colasse, 1687.

On trouve dans le *Catalogue des livres composant la bibliothèque poétique de M. Viollet-le-Duc,* Paris, 1847, p. 78, un charmant article sur l'auteur de *La Muse mousquetaire.* « .... De tous les imitateurs de La Fontaine, dit M. Viollet-le-Duc, celui-ci l'a peut-être le plus approché ; il n'est pas plus connu pour cela..... aucune biographie n'en parle (1). » Il ajoute plus loin : « Un de ses contes, le *Contrat,* (2) a été compris dans plusieurs éditions des *Contes* de La Fontaine...., et le prologue d'un autre de ses contes, très joli, et intitulé *Vindicio,* a été attribué à Vergier. »

Voici ce prologue. Il méritait, selon nous, mieux qu'une mention :

Sur les traces de La Fontaine,
Je n'ai point prétendu marcher ;
Si par hasard je puis en approcher,
J'obtiendrai cet honneur sans dessein et sans peine.

(1) M. Viollet-le-Duc n'avait pas bien cherché. Le *Dictionnaire* de Chaudon renferme aussi un petit article sur Saint Gilles. « ..... Son imagination étoit gaie, dit-il, et quelquefois libertine : il réussissoit particulièrement dans les sujets obscènes. « Ses *Contes* et ses *Chansons* sont remplis d'esprit et d'agrément. Né en 1680, il mourut en 173... dans un couvent de « capucins. Il avoit un frère qui mourut en 1745, à 86 ans. Il « est l'auteur d'*Ariarhate,* tragédie qui ne réussit pas. »

(2) L'anecdote relative au *Contrat* a été racontée par l'auteur lui-même, p. 41 de *La Muse.....* « Je vous envoye mon *Contrat,*

Je ne sais si c'est vanité ;
Mais je ne veux point de modèle,
Et mon génie, enfant gâté,
Ne sauroit souffrir de tutèle.
La Fontaine a très bien conté,
Il s'est acquis une gloire immortelle.
Qu'on me mette au-dessous, qu'on me mette à côté,
J'accepterai le parallèle.
Quoiqu'il en soit, j'aime la liberté.
Je l'ai dit une fois, je l'aurai répété :
Je ne veux point de modèle (1).

Le livre du chevalier porte le titre suivant : *La Muse mousquetaire,* œuvre posthume de M. le chevalier de Saint Gilles. *Paris, G. de Luynes. A. Hébert,* etc., *1709.* In-12 non mentionné dans le *Manuel.*

Notre exemplaire porte à la fin, au bas de la page 180, le paraphe autographe de *Saint Gilles.* Voici, à ce sujet, la note curieuse qui se trouve dans le catalogue Willem (n° 1. 1869) : « Il ne faut pas prendre à la lettre les mots *œuvres posthumes,* mentionnés sur le titre, puisqu'on trouve à la fin du volume le paraphe autographe de l'auteur ; cet ouvrage peu commun est terminé par deux petites pièces dramatiques intitulées : *La fièvre de Palmerin* et *Gilotin, précepteur des Muses.* » (Note de M. A. Dinaux). L'exemplaire de M. de Soleinne (*Catal.*, t. II,

écrit-il à son correspondant, avec une belle réprimende (sic) que je lui fis il y a quelques tems, sur ce qu'on m'assura l'avoir vû, en Hollande, imprimé parmi les Œuvres de La Fontaine, au grand scandale de mon amour-propre. »

(1) *La Muse,* p. 189.

n° 1600), portait aussi le paraphe du chevalier.

Cela prouverait, contrairement à l'opinion de M. Viollet-le-Duc et à celle de quelques biographes, que le chevalier de Saint Gilles n'était pas mort, en 1709, lors de la publication de ses poésies (1). Saint Gilles était sous-brigadier de mousquetaires. Il quitta le service du roi en 1708, après la bataille de Ramillies, et se retira peu de temps après dans un couvent de moines (2).

Serait-ce là le motif qui le détermina à faire

(1) Cette édition, étant la seule qui ait été publiée, prouve, une fois de plus, que le *Porte-feuille*, lorsqu'il parut, ne renfermait que des pièces volantes et *suranez*.

(2) Dans un manuscrit de la fin du dix-septième siècle, qui fait partie de notre bibliothèque, nous avons trouvé une *Chanson* concernant Saint Gilles. Nous la croyons inédite. La facture en est médiocre, sans doute, mais comme elle renferme quelques traits satiriques, sur la conversion de l'auteur de *La Muse mousquetaire*, on nous saura peut-être gré de la trouver ici. Elle a quatre couplets. Nous n'en citerons que deux, ce sont les moins mauvais :

Chanson. Sur l'air : *Tenez caché dans son manchon.*

I.

L'incomparable Campistron.
Nous donne Alcide (*a*) après Achilles (*sic*).
Tout Paris veut une chanson,
Mais Paris n'a plus de Saint Gilles;

(*a*) ALCIDE ou LE TRIOMPHE D'HERCULE. Tragédie-opéra, avec un prologue, par Campistron, musique de Lulli et de Marais.
Après la chute de cet opéra on fit ce quatrain :

A force de forger on devient forgeron :
Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron :
Au lieu d'avancer il recule :
Voyez Hercule.

(*Annal. dramat.* t. I, p. 142.)

mettre sur le titre de son livre : *Œuvres posthumes ?* Il en était bien capable, car il avait de l'esprit et, — à ce qu'il paraît, — une forte dose d'originalité.

L'abbé Goujet raconte, à ce sujet (1), que Molière a peint Saint Gilles, dans son *Misanthrope*, acte 2, scène IV, sous le nom de *Timante* :

CÉLIMÈNE

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère,
. . . . . .
De la moindre vétille il fait une merveille,
Et jusques au bonjour il dit tout à l'oreille.

Titon du Tillet, dans son *Parnasse français*, prétend que « c'étoit un homme qui avoit l'air pensif et qui parloit peu. »

La *Nouvelle biographie générale* renferme un bon article sur le chevalier de Saint Gilles. Elle croit qu'il est mort en 1709, mais elle ne parle pas de la date de sa naissance.

La dernière édition de la *Biographie Michaud*,

Saint Gilles ne dira plus mot,
Il est courtisan et dévot.

2.

Aux yeux du sage Reauvilliers,
Avec le bienheureux l'Eschelle,
Il passera les jours entiers
En oraison continuelle.
Un dévôt qui scait son métier
Ne se cache pas pour prier.
. . . . . .

(1) *Loc. cit.*, t. XVII, p. 99.

n'a donné sur Saint-Gilles qu'un article très-court. Elle le fait naître en 1680, et mourir en 1736. Elle se trompe évidemment sur la date de sa naissance, puisque le *Porte-feuille,* imprimé en 1694, renferme un grand nombre de poésies du chevalier que l'on ne peut pas attribuer à un enfant de quatorze ans. Cela nous fait douter de la date que cette biographie assigne à la mort de ce poète.

PLAINTE A MADAME ET MADEMOISELLE DESHOULIÈRES, p. 157.

Cette *Plainte* est du chevalier de Saint Gilles (1).

Le bruit ayant couru, dans Paris, que la *Chanson contre l'opéra d'Achille* était de Madame et de Mademoiselle Deshoulières, le chevalier de Saint Gilles adressa à ces dames la pièce dont nous venons de donner le titre. C'est une des meilleures du Poète-Mousquetaire. Son recueil étant rare, et sa *Plainte* fort gaie, mais peu connue, nous avons cru devoir la joindre à notre petite revue poétique.

Plainte à Madame et Mademoiselle Deshoulières.

Moi, qui viens de chanter Achille
D'un stile agréable et bouffon,
Soufrirai-je qu'on dise en ville
Que je n'ai pas fait ma chanson.

Réveillez-vous, belle endormie ;
Ma gloire, allons réveillez-vous ;
Une redoutable énemie (sic)
Ravit mes lauriers les plus doux.

(1) *La Muse-Mousquetaire,* p. 58.

On dit qu'une Muse sçavante
A fait dans le sacré valon,
Une chanson divertissante
Sur l'opéra de Campistron.

Ce faux bruit m'assomme, il me tue,
Je le ferai cesser, ma foi,
Achille en son humeur bourrüe
N'étoit pas si faché que moi.

J'éprouve le sort de Virgile,
Certains vers quelqu'un lui vola,
Il sentit émouvoir sa bile,
Il s'en plaignit, il en parla (1).

Ceux qui prennent le moins de peine
Sont, disoit-il, les mieux païez,
Si les moutons portent la laine
C'est pour faire nos draps raïez.

Le bœuf qui tire la charrüe
N'a pas le fruit de son tourment,
Tandis qu'il travaille et qu'il süe
Son maître mange le froment.

L'abeille à son travail fidèle
Forme son miel du suc des fleurs ;
Mais le miel n'est pas fait pour elle,
Un autre en goûte les douceurs.

Pourquoi sçavantes Des Houlières,
M'enlevez-vous dix-huit couplets :
Quoi ! n'êtes-vous pas assez fières
Des beaux vers que vous avez faits ?

(1) Nous ignorions pourquoi Saint Gilles, dans sa *Plainte*, avait souligné ce seul vers, lorsqu'en relisant le sonnet de Benserade sur Job, nous avons retrouvé ce vers dans le dernier tercet. Il devait être à la mode, puisque Sarasin l'a reproduit aussi, dans sa *Glose de M^r Esprit sur le sonnet de M. Bensserade.*

Restituez donc à Saint Gilles
Le foible honneur de ses chansons
Contentez-vous de vos Idiles,
Et retournez à vos moutons.

RÉPONSE. (Au nom de Madame et de Mademoiselle Deshoulières, aux couplets de Saint Gilles), p. 159 (1).

Cette *Réponse* est-elle de Madame et de Mademoiselle Deshoulières? Nous n'en savons rien. On la trouve pourtant dans leurs œuvres (2). La voici :

Réponse.

Si le public à l'aventure
A répandu sous nôtre nom,
L'agréable et vive peinture
De l'opéra de Campistron.
Il ne vous a point fait d'outrage,
N'en soyez pas mal satisfait,
Ce n'est pas tampis pour l'ouvrage,
Quand on dit que nous l'avons fait.

ABRÉGÉ DE L'OPÉRA D'ÉNÉE, p. 160.

Cet abrégé est aussi du chevalier de Saint Gilles (3).

Voici le titre de la pièce : *Enée et Lavinie,* tragédie-opéra, en cinq actes, par Fontenelle, musique de Colasse, 1690 (4).

(1) *La Muse*, p. 60.
(2) *Loc. cit.*, t. I, p. 297.
(3) *La Muse*, p. 62 et suiv.
(4) Quand le même opéra fut remis en musique, ce poëme existoit depuis environ quatre-vingts ans. Il n'eut qu'un succès

Les *Annales dramatiques,* en reproduisant l'*Abrégé*..... de Saint-Gilles, ont supprimé les deux premiers quatrains.

RÉPONSE A LA FAUSSE CHANSON DE L'OPÉRA D'ENÉE, p. 167.

Le chevalier de Saint Gilles est l'auteur de cette *Réponse* (1).

On avait attribué au chevalier une autre chanson sur l'opéra d'Enée et Lavinie. (2) Dans sa *Réponse*, il démontre clairement que le public ne s'y est pas trompé :

Esope, cet homme admirable (dit-il),
Par sa morale et ses bons mots,
Contoit autrefois une Fable,
Qui vient ici fort à propos.

Et à la suite de sa *Réponse,* il nous donne, en vers, la traduction de la fable XIII, du 3e livre des fables d'Esope (3). C'est par elle que nous finirons nos citations :

des plus médiocres. M. d'Auvergne entreprit de refaire l'ouvrage du disciple de Lully, très-inférieur à son maître. Il communiqua son dessein à M. de Fontenelle, qui lui fit cette réponse désintéressée et philosophique : « Monsieur, vous me faites beaucoup « d'honneur ; mais il y a soixante ans que cet opéra fut repré- « senté pour la première fois. Il tomba et personne alors ne me « dit que ce fût par la faute du musicien. » (*Anecdotes dramatiques,* t. II, p. 304).

(1) *La Muse*, p. 68.

(2) Elle est de Vergier. V. ses œuvres. *Lausanne* (Paris), 1750, 2 vol. in-12, t. II, p. 40.

(3) Phædri Augusti Liberti Fabularum Œsopiarum Libri quin-

Fable, p. 168 (1).

L'abeille active et diligente,
Sort de sa ruche et vole aux champs,
Le bourdon d'humeur nonchalante
Y vient et se niche dedans.

A son retour la triste abeille
Trouve un autre maitre au logis :
Le bourdon lui dit à l'oreille,
Nescio vos, le gîte est pris.

L'abeille inquiète et chagrine,
Vole chez l'huissier Papillon,
Procès-verbal, et l'on assigne
A deux jours de là le bourdon.

L'abeille vient à l'audience,
L'usurpateur s'y trouve aussi,
La guespe juge, on fait silence,
L'abeille tousse et parle ainsi.

L'ABEILLE

Ma ruche abondante et chérie,
De tout tems m'a fait des rivaux,
D'un miel exquis elle est remplie,
C'est le doux fruit de mes travaux.

LE BOURDON

Vos travaux, quelle éfronterie!
Vous osez vanter vos travaux,

que. *Parisiis, apud Coustellier*, 1742. — Pet. in-12, p. 17 : *Apes et Fuci : vespa judice.*

(1) *La Muse*, p. 69.

Qui vous? dont toute l'industrie
Se borne à piquer des chevaux.

LA GUESPE

Pour moi, je suis toute ébaubie,
Onc ne vis un cas plus douteux,
Voici le procès de Sosie,
Vous vous ressemblez toutes deux.

Ce miel est le vôtre, ou le vôtre :
Mais pour vous bien justifier,
Travaillez à part l'un et l'autre,
A l'œuvre on connoit l'ouvrier.

La Fontaine a modifié le titre de la fable d'Esope, et il l'a intitulée : *Les frelons et les mouches à miel* (1). Il a, du reste, commencé sa fable par où Saint Gilles finit la sienne.

(1) V. *Fables* de La Fontaine, livre I, fable XXI.

APPENDICE

Notre Mémoire était sous presse lorsque nous avons trouvé, chez le bouquiniste Calmet, une réimpression du *Porte-feuille* qu'aucun bibliographe n'a signalée. Les deux textes sont identiques ; il n'y a pas un mot de changé, si ce n'est l'adresse de l'imprimeur. La voici : *A Lyon, chez Jean Viret, rue Mercière, au coin de rüe Ferrandiere. M.DC.XCVI. Avec permission* (1). Au milieu du titre, dans un cartouche, le monogramme de Jean Viret.

Les deux éditions renferment 90 feuillets. Dans celle de Carpentras, comme nous l'avons dit, la dernière page est chiffrée 170 ; mais l'imprimeur lyonnais ayant compris les feuillets liminaires dans la pagination, le dernier feuillet de son livre est chiffré 179.

L'édition originale a été imprimée par 1/2 feuil-

(1) Ces mots ne se trouvent pas dans l'édition de Carpentras.

les, et celle de Lyon par feuilles entières ; aussi, les cahiers étant beaucoup moins nombreux dans celle-ci, ils ne sont signés que d'un seul alphabet : A.-Q.

Enfin, quoique l'une et l'autre aient le même nombre de lignes par page, et que la justification soit exactement semblable, les différentes pièces du *Porte-feuille* étant plus espacées dans l'édition lyonnaise, l'imprimeur a dû rejeter sur le recto du dernier feuillet, qui est blanc dans l'édition originale, les deux derniers quatrains de la fable de Saint Gilles.

Toulouse, imprimerie Paul PRIVAT, rue Tripière, 9 — 648